

Séance ordinaire du 25 mai 2020

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-cinquième jour du mois de mai deux mille vingt à dix-huit heures quarante-deux, en visioconférence et à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2020-03-79

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Steve Dorval

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 25 mai 2020, tel qu'il est modifié par l'ajout des affaires suivantes :

« Services administratifs

Suspension du taux d'intérêt sur les taxes municipales
Document d'aide à la décision DSA-2020-022 »

« Bureau de la mobilité durable

Félicitations au ministre des Transports du Québec »

« Développement économique et promotion

Demande d'aide financière à Chaudière-Appalaches économique pour la réalisation du plan d'affaires du *Pôle éco-protéines Chaudière-Appalaches*
Document d'aide à la décision DEV-2020-068 »

« Conseil

Dépôt d'un avis de changement à la déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil de la Ville

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-80

Période de questions

Personne n'assiste à la séance. Le maire mentionne que des questions peuvent être soumises par les citoyennes et citoyens via *Une journée dans la vie des citoyens*, qui se retrouve sur le site Internet de la Ville.

CV-2020-03-81

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2020

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 11 mai 2020.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-82

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 5, 11 et 12 mai 2020

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 5, 11 et 12 mai 2020 est déposé.

CV-2020-03-83

Modification de la résolution CV-2020-00-47 « Aide financière à des organismes de la communauté »

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De modifier la résolution CV-2020-00-47 « Aide financière à des organismes de la communauté » par l'ajout de l'alinéa suivant :

« De convenir que la somme de 215 501 \$ pour le Patro de Lévis est payable en mai 2020 plutôt qu'en août 2020. ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-84

Distribution des jardinières acquises par la Ville

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De ratifier et de distribuer gracieusement les jardinières de la Ville à des organismes œuvrant auprès de la population lévisienne et à des citoyennes et citoyens du territoire de la ville, en fonction de la quantité de jardinières déjà acquises par la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-85

Réorganisation de la Direction du génie et de la Direction des infrastructures

[Document d'aide à la décision GCH-2020-024](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De modifier les structures de la Direction du génie et de la Direction des infrastructures selon les organigrammes proposés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2020-024.

D'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à procéder aux mouvements requis par l'adoption des nouveaux organigrammes, ainsi que ceux présentés en annexe à cette fiche de prise de décision et à pourvoir au comblement des postes laissés vacants par ces mouvements.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-86

Rapport de consultation écrite en regard d'un acte désigné comme prioritaire

[Document d'aide à la décision GRE-2020-021](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard de l'acte suivant qui a été désigné comme prioritaire, conformément à l'*Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 22 mars 2020*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2020-021 :

- Règlement RV-2020-20-19 sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la gestion de la contamination à la suite de déversements ou de découvertes fortuites de contaminants
Document d'aide à la décision ENV-2020-007.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-87

Dépôt du rapport du maire aux citoyennes et citoyens sur les faits saillants du rapport financier 2019

[Document d'aide à la décision DG-2020-006-R-1](#)

Le rapport du maire aux citoyennes et citoyens sur les faits saillants du rapport financier 2019, est déposé, à titre d'information.

CV-2020-03-88

Dépôt du rapport financier consolidé de la Ville pour l'année 2019 et des rapports des auditeurs indépendants

[Document d'aide à la décision DG-2020-007](#)

Le rapport financier consolidé dressé par le trésorier pour l'année 2019 ainsi que le rapport des auditeurs indépendants sur les états financiers de la Ville et les rapports de l'auditeur externe sur les comptes et affaires du vérificateur général ainsi que sur la conformité du taux global de taxation réel, est déposé, à titre d'information.

CV-2020-03-89

Renflouement de certaines réserves financières

[Document d'aide à la décision DG-2020-008](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

De renflouer les réserves financières suivantes à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté, et ce, sans excéder le montant maximal de la réserve à la fin de l'exercice financier 2020 :

- réserve financière pour les salaires des employés en assignation temporaire d'un montant de 500 000\$;
- réserve financière pour les coûts d'autoassurance d'un montant de 1 000 000 \$;
- réserve financière pour la consommation d'énergie d'un montant de 250 000 \$;
- réserve financière pour les cours d'eau d'un montant de 250 000 \$;
- réserve financière pour les déversements de contaminants d'un montant de 200 000 \$;
- réserve financière pour les dépenses liées aux élections et référendums au montant de 1 000 000 \$;
- réserve financière pour les dépenses pour les franchises aux contrats d'assurance d'un montant de 300 000 \$;
- réserve financière pour le développement et la mise à niveau de la centrale 9-1-1 d'un montant de 100 000 \$.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-90

Engagement de non-construction relatif à la réhabilitation du lot 2 433 278 du cadastre du Québec

[Document d'aide à la décision ENV-2020-003](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Steve Dorval

De s'engager à ne pas faire de projet de construction autre que les travaux relatifs à l'instabilité de la falaise sur le lot 2 433 278 du cadastre du Québec.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-91

Programmation en date de décembre 2019 au *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2014 à 2018*
[Document d'aide à la décision GEN-2020-064](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'autoriser la Direction du génie à présenter officiellement la programmation en date de décembre 2019 au *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2014 à 2018*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-92

Dépôt des amendements budgétaires et virements de fonds de la Société de transport de Lévis
[Document d'aide à la décision INF-2020-005](#)

Le rapport des amendements budgétaires et virements de fonds pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2020 de la Société de transport de Lévis, est déposé, à titre d'information.

CV-2020-03-93

Approbation du Règlement numéro 158 autorisant un emprunt à long terme de 41 300 000 \$ pour le financement de travaux préparatoires ainsi que des plans et devis du projet de « Mesures prioritaires pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture » à Lévis, de la Société de transport de Lévis
[Document d'aide à la décision INF-2020-006](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'approuver le Règlement numéro 158 autorisant un emprunt à long terme de 41 300 000 \$ pour le financement de travaux préparatoires ainsi que des plans et devis du projet de « Mesures prioritaires pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture » à Lévis, de la Société de transport de Lévis, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INF-2020-006.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-94

Aide financière au Service d'entraide de Bernières St-Nicolas

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2020-008](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey

Appuyé par la conseillère Amélie Landry

D'accorder une aide financière non-récurrente de 17 146 \$ au Service d'entraide de Bernières St-Nicolas, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne, à même le *Fonds de prévoyance destiné aux organismes ciblés pour les soutenir dans leur offre de services essentiels directs auprès des personnes en situation de vulnérabilité*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-95

Aide financière à Le filon, au Service d'entraide de Pintendre et au Service d'entraide de St-Étienne

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2020-011](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey

Appuyé par la conseillère Amélie Landry

D'accorder une aide financière non-récurrente de 20 000 \$ à Le filon, de 10 000 \$ au Service d'entraide de Pintendre et de 10 000 \$ au Service d'entraide de St-Étienne, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne et de soutenir l'ouverture sécuritaire des jardins communautaires, à même le *Fonds de prévoyance destiné aux organismes ciblés pour les soutenir dans leur offre de services essentiels directs auprès des personnes en situation de vulnérabilité*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-96

Abrogation de la résolution CV-2019-07-12 « Abrogation de la résolution CV-2019-03-48 « Vente d'une partie du lot 5 158 112 du cadastre du Québec à 9290-2477 Québec inc. (rue des Carrières, secteur Saint-Nicolas) et affectation du fruit de la vente », vente d'une partie du lot 5 158 112 du cadastre du Québec à Gestion Camtech inc. (rue des Carrières, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot » et remboursement d'un dépôt

[Document d'aide à la décision DEV-2020-052](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'abroger la CV-201-07-12 « Abrogation de la résolution CV-2019-03-48 « Vente d'une partie du lot 5 158 112 du cadastre du Québec à 9290-2477 Québec inc. (rue des Carrières, secteur Saint-Nicolas) et affectation du fruit de la vente », vente d'une partie du lot 5 158 112 du cadastre du Québec à

Gestion Camtech inc. (rue des Carrières, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot ».

De rembourser le dépôt de 33 000 \$ à Gestion camtech inc.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-97

Demande d'aide financière à Lévis, ville éducative pour la relance du concours *Face aux dragons Lévis*

[Document d'aide à la décision DEV-2020-059](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De déposer une demande d'aide financière pour la relance du concours *Face aux dragons Lévis* dans le cadre de l'appel lancé par *Lévis, ville éducative* et de désigner le directeur du Développement économique et de la Promotion à titre de représentant de la Ville et de l'autoriser en conséquence à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-98

Moratoire sur le remboursement des emprunts contractés par le Centre Bruno-Verret et le Complexe de soccer Honco de Lévis avec le cautionnement de la Ville

[Document d'aide à la décision DEV-2020-060](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'autoriser la Direction des services administratifs à confirmer au Centre Desjardins aux entreprises de Lévis-Lotbinière-Bellechasse l'autorisation de la Ville à faire bénéficier le Centre Bruno-Verret et le Complexe de soccer Honco de Lévis d'un moratoire de six mois sur les emprunts qui ont été contractés auprès de cette institution financière avec le cautionnement de la Ville et d'autoriser le trésorier à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-99

Attribution du contrat pour la location à tarif horaire avec opératrices ou opérateurs de balais de rues

[Document d'aide à la décision APP-2020-063](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'attribuer le contrat pour la location à tarif horaire avec opératrices ou opérateurs de balais de rues (appel d'offres 2020-50-18), à Les entreprises trema inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 526 642,50 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de cinq ans, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-00

Renouvellement des contrats d'assurance de dommages de la Ville pour la période 2020-2021

[Document d'aide à la décision APP-2020-052-R-1](#)

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De renouveler les contrats d'assurance de dommages de la Ville pour la période du 1^{er} juin 2020 au 1^{er} juin 2021, selon les paramètres indiqués à la fiche de prise de décision APP-2020-052-R-1.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-01

Attribution des contrats pour les travaux à tarif horaire pour la réfection de ponceaux, de réseaux d'aqueduc et d'égouts

[Document d'aide à la décision APP-2020-068](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'attribuer les contrats pour les travaux à tarif horaire pour la réfection de ponceaux, de réseaux d'aqueduc et d'égouts (appel d'offres 2020-55-19), de la façon suivante :

- à Excavation Bergedac inc., qualifié au premier rang, au montant estimé à 674 722,50 \$, avant TPS et TVQ;
- à Les construction Bé-con inc., qualifié au deuxième rang, au montant estimé à 278 490,75 \$, avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à leur soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-02

Modification du contrat relatif aux licences de la Suite bureautique Microsoft office 365

[Document d'aide à la décision APP-2020-071](#)

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De modifier le contrat relatif aux licences de la Suite bureautique Microsoft office 365, conclu par la résolution CV-2019-01-33, au montant de 361 679,28 \$, avant TPS et TVQ, suivant l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2020-071, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-03

Autorisation à SNC-Lavalin GEM Québec inc. dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement pour le projet de mesures prioritaires pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture

[Document d'aide à la décision BMD-2020-002](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De désigner SNC-Lavalin GEM Québec inc. à titre de représentant de la Ville et de l'autoriser à signer tous les documents déposés dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement pour le projet de mesures prioritaires pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-04

Avis de motion du Règlement RV-2020-20-38 modifiant le Règlement RV-2019-19-81 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision DSA-2020-015](#)

Le membre du conseil de la Ville Mario Fortier donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-20-38 modifiant le Règlement RV-2019-19-81 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DSA-2020-015.

Ce règlement a pour objet de mettre à jour des tarifs dont l'indexation est applicable en 2020.

CV-2020-04-05

Adoption du Règlement RV-2020-20-33 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision GEN-2020-028](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2020-20-33 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a pour objet de régir le stationnement sur les rues Thivierge et des Hospitalières et une partie de la rue Valère-Plante (secteur Lévis) ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'adopter le Règlement RV-2020-20-33 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-06

Adoption du Règlement RV-2020-20-34 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale

[Document d'aide à la décision GEN-2020-028](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2020-20-34 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale a pour objet de régir le stationnement, en période hivernale, sur une partie de la rue de la Montagne (secteur Saint-Nicolas) et de supprimer les interdictions de stationner prévues à ce règlement sur les rues Thivierge et des Hospitalières (secteur Lévis) ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

D'adopter le Règlement RV-2020-20-34 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-07

Adoption du Règlement RV-2020-20-37 modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux (ajout de normes de bruit maximales pour les appareils de filtration, de climatisation, de chauffage et les spas, complémentaires à un usage habitation et modification de la rédaction de l'article traitant des injures)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-063](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2020-20-37

modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux a pour objet d'ajouter des normes de bruit maximales pour les appareils de filtration, de climatisation, de chauffage et les spas, complémentaires à un usage habitation, ainsi que de modifier la rédaction de l'article traitant des injures sans en modifier son objet ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter le Règlement RV-2020-20-37 modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-08

Adoption du Règlement RV-2020-20-28 concernant la division du territoire en districts électoraux

[Document d'aide à la décision GRE-2020-022](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2020-20-28 concernant la division du territoire en districts électoraux a pour objet de diviser le territoire de la ville en 15 districts électoraux et de remplacer le règlement RV-2016-15-64 adopté au même effet ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'adopter le Règlement RV-2020-20-28 concernant la division du territoire en districts électoraux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-09

Rapport sur la consultation écrite et adoption du Règlement RV-2020-20-12 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone A0703 à même une partie de la zone A0704, chemin Lambert, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-029](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2020-20-12 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet d'agrandir la zone A0703 à même une partie de la zone A0704 ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

De prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Second projet de règlement RV-2020-20-12 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement qui a été désigné comme prioritaire, conformément à l'*Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 22 mars 2020*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-029.

D'adopter le Règlement RV-2020-20-12 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-03-26, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-10

Rapport sur la consultation écrite et adoption du Règlement RV-2020-20-03 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (assouplissement de normes pour les bâtiments en rangées situés dans la zone M1154, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-031](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2020-20-03 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet de permettre un ensemble composé de trois bâtiments principaux contigus, érigés sur des terrains distincts, comprenant chacun entre un et quatre logements ou l'un des autres usages autorisés à la grille des spécifications, dans la zone M1154 ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Karine Lavertu

De prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Second projet de règlement RV-2020-20-03 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement qui a été désigné comme prioritaire, conformément à l'*Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 22 mars 2020*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-020-031.

D'adopter le Règlement RV-2020-20-03 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-03-24, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-11

Rapport sur la consultation écrite et adoption du Règlement RV-2019-19-85 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usages P106 entraide humaine (banque

alimentaire, ressource ou autre) dans la zone M0132, route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-064](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-85 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet d'autoriser, dans la zone M0132, la classe d'usages P106 entraide humaine (banque alimentaire, ressource ou autre) et de prévoir les normes applicables à cette classe d'usages ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers

Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Second projet de règlement RV-2019-19-85 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement qui a été désigné comme prioritaire, conformément à *l'Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 22 mars 2020*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-064.

D'adopter le Règlement RV-2019-19-85 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-02-73, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-12

Adoption du Règlement RV-2020-19-99 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement (modification des intentions d'aménagement dans le parc des Chutes-de-la-Chaudière)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-067](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2020-19-99 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement a pour objet de modifier les intentions d'aménagement relatives au parc des Chutes-de-la-Chaudière, ainsi que les usages compatibles avec l'affectation récréo-écologique afin d'y permettre la réalisation d'un projet récréotouristique ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Turner

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2020-19-99 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, et ce, avec changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-00-75, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-067.

Le changement apporté par rapport au Projet de règlement consiste à modifier

l'article 126 qui énonce les intentions d'aménagement relatives au parc des Chutes-de-la-Chaudière afin de:

- circonscrire le projet récréotouristique sur une aire représentant 4 % de la superficie totale du parc, située dans le cadran sud-est;
- préciser les critères d'analyse au plan d'implantation et d'intégration architecturale encadrant la réalisation d'un projet récréotouristique.

Une correction a également été apportée à l'article 3 pour y corriger une erreur quant à l'identification d'un alinéa.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-13

Rapport sur la consultation écrite et adoption du Règlement RV-2020-20-13 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (augmentation de 10 à 13 du nombre d'unités d'habitations multifamiliales isolées (4 à 6 logements) permise par contingentement dans la zone H0883, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-069](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2020-20-13 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet d'augmenter de 10 à 13 le nombre d'habitations multifamiliales (4 à 6 logements) permis dans la zone par contingentement ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Second projet de règlement RV-2020-20-13 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement qui a été désigné comme prioritaire, conformément à *l'Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 22 mars 2020*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-069.

D'adopter le Règlement RV-2020-20-13 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-03-25, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-14

Suspension du taux d'intérêt sur les taxes municipales

[Document d'aide à la décision DSA-2020-022](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De maintenir la fixation, jusqu'au 30 septembre 2020, à 0 %, du taux d'intérêt applicable sur les retards de paiement des taxes et créances impayées et de décréter qu'après cette date, le taux prévu à la résolution 011213, s'appliquera, à moins que le taux d'intérêt particulier ainsi fixé soit renouvelé par ce conseil.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-15

Félicitations au ministre des Transports du Québec

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le ministre des Transports du Québec, monsieur François Bonnardel, ainsi que les représentantes et représentants de son ministère, pour leur excellente collaboration dans le dossier de l'interconnexion des réseaux de transport en commun de Lévis et de Québec et du tunnel Québec-Lévis.

De souligner que leur détermination dans l'accompagnement des partenaires impliqués dans cet important dossier permettra de boucler efficacement la desserte du réseau de transport en commun dans l'Ouest du territoire, avec un pôle d'échange fonctionnel et dans l'Est du territoire, avec un projet de tunnel, de même que de souligner que ces infrastructures favoriseront la mobilité durable dans l'ensemble de la communauté métropolitaine de Québec.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-16

Demande d'aide financière à Chaudière-Appalaches économique pour la réalisation du plan d'affaires du *Pôle éco-protéines Chaudière-Appalaches* [Document d'aide à la décision DEV-2020-068](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'autoriser la Direction du développement économique et de la promotion à déposer une demande d'aide financière pour la réalisation du plan d'affaires du *Pôle éco-protéines Chaudière-Appalaches*, dans le cadre de l'appel de projets lancé par Chaudière-Appalaches économique, et de désigner le directeur du Développement économique et de la promotion à titre de représentant de la Ville et de l'autoriser en conséquence à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-17

Dépôt d'un avis de changement à la déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil de la Ville

L'avis de changement à la déclaration des intérêts pécuniaires du membre du

conseil de la Ville Amélie Landry est déposé.

CV-2020-04-18

Période d'intervention des membres du conseil

Un membre du conseil de la Ville prend la parole.

CV-2020-04-19

Félicitations aux pompières et pompiers de la Ville

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé à l'unanimité

De féliciter les pompières et les pompiers de la Ville qui font des appels téléphoniques aux personnes âgées pendant la pandémie de la COVID-19 pour contrer leur isolement, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-20

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

À 19 heures 36, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
